



Brèves Douellaises

Juin 2020

Le mot du maire

Chers Douellaises et Douellais,

Au fil de plusieurs étapes de déconfinement, nous pouvons enfin et avec beaucoup de plaisir nous revoir, reprendre une vie professionnelle, retrouver nos familles, nos amis, reprendre le cours presque normal de notre vie !

La période que nous venons de traverser a été difficile, éprouvante, inédite, parfois source d'angoisse et de stress pour beaucoup d'entre nous.

Le conseil municipal sortant, prolongé dans ses fonctions, et les nouveaux élus, ensemble, se sont adaptés, ont innové pour gérer cette crise.

Pendant le confinement les Douellais, nos commerçants locaux, ont démontré des valeurs de solidarité et de générosité dont je ne doutais pas !

Nous revivons des moments de convivialité entre amis, en famille ; ces retrouvailles, même avec les gestes barrières, sont essentielles pour retisser les liens.

L'été se vivra différemment avec des animations annulées ou gérées de manière adaptée au contexte sanitaire. Le marché de nuit est annulé, la fête de Douelle sera réinventée (repas de village et petits manèges), les journées du patrimoine seront organisées.

Ces prises de décisions se sont faites dans le doute car elles restent toujours dépendantes de l'évolution de la crise sanitaire.

La vigilance doit être maintenue. Continuons à prendre soin les uns des autres pour passer un bel été et aborder la rentrée de septembre sereinement.

Remerciements aux anciens élus

Les mesures de confinement liées à la pandémie Covid-19 n'ont pas permis de procéder à l'installation du nouveau conseil municipal avant le 25 mai 2020.

Les élus sortants sont restés en place jusqu'au 18 mai 2020.

Nous tenons à les remercier pour leur investissement et le travail réalisé sur le ou les mandat(s) écoulé(s).



Remerciements aux Douellais

Dimanche 15 mars, dès le premier tour des élections municipales 2020, les Douellais ont largement élu la liste « Ensemble pour Douelle », conduite par Bénédicte LANES-FOURNIE, maire sortante.

Bénédicte LANES-FOURNIE et l'ensemble de ses colistiers remercient vivement les Douellaises et les Douellais pour leur confiance.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (O.P.A.H-RU)



La commune de Douelle a été retenue par le Grand Cahors pour favoriser la rénovation de l'habitat. A ce titre, des aides publiques peuvent être perçues par les propriétaires pour acquérir un logement et le rénover, réaliser des économies d'énergies, remettre un bien sur le marché, accompagner vieillissement et handicap.

Visites et permanences un jeudi sur deux à la mairie. Prendre rendez-vous au 06 15 01 19 10

Douelle solidaire : la mairie s'est mobilisée avec l'aide de bénévoles pour offrir un masque alternatif « made in Douelle » à chaque habitant.

En avril, en avant-garde de la distribution de masques par le conseil départemental, grâce aux dons de tissu de nombreux Douellais et au don de bobines de liens élastiques par l'entreprise VITIVISTA, deux couturières bénévoles, Claudine Salles et Elise Vaudequin, aidées par d'autres petites mains, ont confectionné plus de 800 masques alternatifs (550 pour Claudine !).

Par la suite, le conseil départemental a pu compter sur ces mêmes bénévoles pour confectionner d'autres masques, distribués fin mai.

MERCI à toutes ces couturières et petites mains, aux donateurs de tissu et à l'entreprise VITIVISTA !

Au travers de cette action, un vrai élan de solidarité s'est développé dans notre village, qui a favorisé les échanges, le partage d'un savoir-faire, cela alors même que le confinement aurait pu nous isoler les uns des autres.



Nos commerces, épicerie, boulangerie, restaurants, ont su s'adapter et se réinventer. Au travers du service rendu, ils ont eux aussi participé au maintien du lien social, essentiel dans une situation aussi anxiogène.



Réouverture de l'école après le confinement dû à la Covid-19

Dès le 12 mai, grâce à un corps enseignant motivé, avec l'aide infaillible de la collectivité, et l'implication des agents, l'école de Douelle a réouvert.

Un comité de pilotage, constitué des élus, de la directrice d'école, des agents et des représentants des parents d'élèves s'est réuni régulièrement pour adapter le protocole sanitaire, les temps d'enseignement et accueillir progressivement le plus grand nombre d'élèves.



Sur un effectif de 73 élèves, 30 élèves ont repris le chemin de l'école le 12 mai, 43 élèves le 25 mai et 63 le 2 juin. Les temps d'enseignement ont été adaptés au nombre maximal d'enfants (15) pouvant être accueillis en classe sur le principe d'accueil 2 fois 2 jours.

Deux audiosconférences avec les parents se sont tenues, dans un premier temps pour présenter le protocole et l'organisation de la réouverture. Dans un deuxième temps, trois bilans pour chaque reprise ont été envoyés à chaque famille. Ceci a permis d'informer et rassurer chacun sur les mesures sanitaires mise en place, mais aussi d'adapter ces accueils aux contraintes professionnelles des parents.



Le 22 juin, dernière étape de cette reprise scolaire, la totalité des élèves ont repris l'école sur 4 jours et demi.

La solidarité entre parents a été un élément essentiel pour la réussite de ces reprises et les enfants sont heureux de retrouver leur école et les copains et copines !

Economie locale

L'épidémie de Covid-19 a touché l'ensemble de l'économie, mais celle-ci reprend petit à petit son essor.

Le déconfinement amorcé par le gouvernement signifie une reprise d'activité, dans tous les domaines, à l'image de Douelle, où les différents secteurs d'activité se sont adaptés pour faire face à cette situation inédite en tous points.

Ainsi, avec la reprise d'activité, l'épicerie du Vieux Douelle voit de nouveau la presse nationale être distribuée, de même que les délicieux pastis d'Elise ont également fait leur retour à la vente !

La boulangerie-pizzeria est ouverte 7j/7 jusqu'à cet automne (ouverte le dimanche matin).

Nos restaurants rouvrent, sur réservation.

Les Mariniers vous attendent pour vous permettre de manger aux abords du jardin, les pieds dans l'herbe ! L'Auberge du Vieux Douelle vous propose ses mets habituels, en plus de continuer à proposer ses plats à emporter : les plats du chef et les burgers du restaurant.

Le « 46 » est devenu la Cantine d'Antinéa : après une inauguration début juin, Salvatore, déjà présent à Antinéa ainsi qu'au camping, vous accueille à cette nouvelle adresse.

Le Boat rouvre prochainement, afin de proposer à la location ses bateaux habitables, dès le lancement de la navigation.

Comme chaque vendredi, le food-truck Luan Thai vous propose ses mets thaï à emporter. Et c'est avec plaisir qu'Emilie Bénac et Joaquim Baqué, nouveaux maraîchers bio installés à Douelle vous proposent leurs légumes à la vente. Bienvenue à eux !



L'approche de l'été devrait permettre de favoriser le tourisme, élément essentiel à notre département, et pour lequel Douelle bénéficie d'un cadre exceptionnel.

Vie associative

L'arrivée de la Covid-19 a mis au ralenti le monde entier et n'a malheureusement pas épargné la vie associative de Douelle.

Heureusement, depuis l'entrée en phase 2 du déconfinement, quelques associations ont pu, avec un protocole sanitaire strict, reprendre un fonctionnement «normal».

D'autres, de par la nature de leurs activités et ne pouvant garantir le respect des gestes barrières, ont dû les stopper.

Toutes les manifestations prévues durant le confinement et durant la période estivale ont été annulées ou reportées.

Les associations, conscientes des risques sanitaires, attendent la fin de l'état d'urgence le 11 juillet et l'entrée en phase 3 du déconfinement pour reporter ou proposer de nouveaux événements et continuer d'animer notre village. A ce titre, la maire et les élus en charge de la vie associative ont convié, le 16 juin dernier, l'ensemble des associations douellaises. Cette rencontre a permis de faire un état des lieux de chaque structure et d'échanger sur l'impact causé par la Covid-19.

Tous ont à coeur de relancer dès qu'ils le pourront les animations programmées : les projets sont à l'oeuvre !

Le bien vivre à Douelle

Lors d'une rencontre avec les parents et les adolescents, il a été rappelé les dangers inhérents aux sauts du pont routier de Douelle, de celui de l'ancienne voie ferrée et les activités à risque sur la voie publique.



Ponton aviron :

Il est interdit de sauter, plonger, se baigner au ponton aviron. Merci de vous conformer à l'arrêté municipal du 25 juillet 2019.

Voitures ventouses :

Qu'est-ce qu'une voiture ventouse ? Une voiture qui reste immobilisée sur la voie publique ou ses dépendances plus de 7 jours sur le même emplacement. On parle alors de stationnement abusif. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour une contravention de deuxième classe. **Code de la route, article R-417-12, amende forfaitaire de 35 €.**



Interdiction d'allumer des feux :

Nous vous rappelons que sont toujours interdits :

- le brûlage des végétaux et déchets végétaux issus des parcs et jardins des particuliers et collectivités ;
- les feux de chantiers sauf destruction de bois infestés par des insectes xylophages ;
- les feux de cuisson ou de loisir ailleurs que sur des terrains attenants aux habitations.

L'ensemble des dispositions relatives à l'allumage des feux figure dans l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2012 :

http://www.lot.gouv.fr/IMG/pdf/ap_permanent_feux_2012_en_vigueur.pdf



Le conseil municipal



Bénédicte LANES-FOURNIÉ

Maire



Jean TREIL

1er adjoint : identité agricole,
eaux de baignade, police du Maire



Monique LACAZE

2e adjoint : école,
planning agents des écoles, stocks



Patrick BÉLIVENT

3e adjoint : service technique, travaux



Nicolas GRAND

4e adjoint : associations, animations
festives et culturelles



Isabelle BESSIÈRES

Conseillère déléguée : social / cimetière



Sébastien MAZELIÉ

Conseiller délégué : communication,
tourisme, économie locale



Annie DAUTRIAT

Conseillère déléguée : école,
périscolaire, conseil municipal jeunes



Jean-Luc RAIMONDO

Conseiller délégué : travaux,
suivi eau et assainissement



Myriam DELSAHUT

Conseillère déléguée : communication,
PLUI, OPAH-RU



Yann CLÉMENT

Conseiller : environnement,
identité agricole, référent SYDED



Agnès MAUBOUSSIN

Conseillère : lien avec le culte,
social, plan communal de sauvegarde



Laurent BONNAVE

Conseiller : associations, animations



Alizée FURON

Conseillère : animations enfants 0-11 ans,
RAM, référente SYDED



Jean-Luc VARLET

Conseiller : sécurité des bâtiments
communaux, sécurité incendie